

Fiche de traitement Dématérialisation des marchés publics N° 30 - 2 – 13/07/2023

Traitement	Dématérialisation des marchés publics Logiciel : Depuis le 09/08/2018, AWS-achat d'Agysoft
-------------------	--

Acteurs

Responsable du traitement	Tisséo Voyageurs 4 impasse Paul Mesplé – Tél : 05 62 11 26 11
Délégué à la Protection des Données	Tisséo Voyageurs - Délégué à la Protection des Données -4 impasse Paul Mesplé 31 081 Toulouse CEDEX 1 – France – Tél : 05 62 11 26 11
Représentant	Directeur Général
Responsable(s) conjoint(s)	
Service(s) chargé(s) de la mise en œuvre	Service Achats et commande publique
Fonction de la personne ou du service auprès duquel s'exerce le droit d'accès et coordonnées	Service Achats et commande publique

Relations avec la personne concernée

Modalités de recueil du consentement lorsque nécessaire	Non requis
Modalités d'information	-
Modalités d'exercice des droits d'accès	-

Finalités

Finalité principale	Dématérialisation des marchés publics
Détail des finalités du traitement	<ul style="list-style-type: none"> ○ la publication, la transmission et la mise à disposition par voie électronique des documents de consultation de la consultation relatifs aux marchés publics ; ○ la réception des candidatures et offres liées à la passation d'un marché public ; ○ la tenue du journal des évènements pouvant contenir notamment : la mention de la mise en ligne de l'avis d'appel public à la concurrence, du règlement de consultation, du dossier de consultation des entreprises et des modifications qui ont pu y être apportées, de la liste des personnes ayant téléchargé les documents, la mention de tous les échanges d'information intervenus avec ces personnes, les références des candidatures et des offres reçues ; ○ la gestion sécurisée des candidatures, des offres, des notifications et des courriers nécessaires à la passation d'un marché public.

Personnes concernées par le traitement

Catégorie	Description
Agents gestionnaires	Agents du service Achats et Commande Publique chargés de la mise en oeuvre et du suivi de la procédure de passation des marchés publics (Responsable, Juristes, Acheteurs, Gestionnaire et Assistante)
Personnes	Personnes de l'entreprise répondant à un marché public

Données personnelles traitées

Catégorie	Description	Origine collecte	Délai d'effacement
Agents gestionnaires	nom, prénom, adresse professionnelle, fonctions, téléphone, télécopie, adresse mail, certificat électronique et éléments de signature électronique	Données RH	
Personnes répondant aux marchés publics	nom, prénom, adresse professionnelle, fonctions, téléphone, télécopie, adresse mail et, le cas échéant, certificat électronique et		

Fiche de traitement Dématérialisation des marchés publics N° 30 - 2 – 13/07/2023

	éléments de signature électronique		
Dossiers de consultation	documents nécessaires à la procédure de passation des marchés publics et notamment : - l'avis d'appel public à la concurrence - le dossier de consultation des entreprises - le règlement de consultation les autres pièces administratives et/ou techniques du marché		
Réponses faites	réponses faites par les candidats ainsi que les pièces justificatives qui y sont attachées : enveloppe candidature et enveloppe offre		Durée nécessaire à la passation du marché public. Ensuite ces données font l'objet d'un archivage sur un support informatique distinct et dont l'accès est sécurisé et restreint aux personnes destinataires des données. Cet archivage est effectué conformément aux délais de prescription légaux applicables aux documents des dossiers de marchés publics

Destinataires

Catégorie	Données concernées
Agents gestionnaires de la commande publique et Achats	Toutes

Mesures de sécurité

Mesures de sécurité techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle d'accès des utilisateurs Décrivez les mesures : <ul style="list-style-type: none"> • Mesures de traçabilité Précisez la nature des traces (exemple : journalisation des accès des utilisateurs), les données enregistrées (exemple : identifiant, date et heure de connexion, etc.) et leur durée de conservation : <ul style="list-style-type: none"> • Mesures de protection des logiciels (antivirus, mises à jour et correctifs de sécurité, tests, etc.) Décrivez les mesures : <ul style="list-style-type: none"> • Sauvegarde des données Décrivez les modalités : <ul style="list-style-type: none"> • Chiffrement des données Décrivez les mesures (exemple : site accessible en https, utilisation de TLS, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des sous-traitants Décrivez les modalités : <ul style="list-style-type: none"> • Autres mesures :
Mesures de sécurité organisationnelles	Charte informatique

Fiche de traitement Dématérialisation des marchés publics N° 30 - 2 – 13/07/2023

	Sensibilisation des agents à la protection des données personnelles Engagement de confidentialité pour les personnes ayant vocation à manipuler les données
--	--

Transfert hors Union Européenne

Pays	Pas de transfert
Finalité du transfert	
Catégories de personnes concernées	
Nature de données transférées	
Catégories de destinataires du transfert (filiale, prestataire, etc.)	
Nature des traitements opérés chez le destinataire	
Pays d'établissement et garantie permettant d'encadrer le transfert	
Lien vers le doc	

Risques

Niveau de vraisemblance et de gravité pour l'ensemble des risques liés au traitement (confidentialité, intégrité, disponibilité)		Confidentialité	Intégrité	Disponibilité
	Gravité			
	Vraisemblance			
1 : Négligeable ; 2 : Limité ; 3 : Important ; 4 : Maximal Si élevé, lien vers l'analyse de risque réalisée :				

Régime juridique applicable	Délibération n°2005-003 du 13/01/2005 de la CNIL décidant la dispense de déclaration des traitements mis en oeuvre par les organismes publics dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics.
Sous-traitance d'une activité	

Date de mise en oeuvre	2006
Mise à jour (dates et objet)	23/09/2010 création 13/07/2023, mise à jour en cohérence avec Tisséo Collectivités